



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 06-19-2018

Date de révision 06-19-2018

Version 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit TAN TEST KIT

Autres moyens d'identification

Code du produit : 050018

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Total Acid Number Test Kit.

Utilisations contre-indiquées Utilisation par le consommateur

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Klüber Lubrication NA LP

9010 County Road 2120

Tyler, Texas 75707

Phone: (903) 534-8021

Fax: (903) 581-4376

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: 1-800-424-9300; INTERNATIONAL: (703) 527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

WHMIS 2015 Regulatory Status

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Mot indicateur

Avertissement

Mentions de danger

Peut être nocif par ingestion
 Provoque une irritation cutanée
 Provoque une sévère irritation des yeux
 Liquide combustible

**Aspect** Liquide**État physique** Liquide**Odeur** Aromatique**Conseils de prudence - Prévention**

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conserver à l'écart de la chaleur/étincelles/flammes/surfaces chaudes. - Ne pas fumer

Yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)**Autres informations**

- Peut être nocif par ingestion
- Peut être nocif en cas contact avec la peau
- Nocif pour les organismes aquatiques

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015)

Composants	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Octanol	111-87-5	80 - 100%	*
Methanol	67-56-1	< 0.3%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau:	Consulter un médecin. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation :	Appeler immédiatement un médecin. Amener la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
Ingestion:	Si la personne est consciente, faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes: Peut entraîner une dépression du système nerveux central accompagnée de nausées, de maux de tête, de vertiges, de vomissements et d'une incoordination.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:

Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers associés au produit chimique

Matière combustible. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Porter un équipement de protection individuelle. Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions environnementales : Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage: Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Composants	ACGIH TLV	OSHA (TWA mg/m ³):	IDLH:
Methanol - 67-56-1	-	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 260 mg/m ³ (vacated) S*	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique: Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Protection des mains: Gants imperméables
Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps: Vêtements imperméables
Considérations générales sur l'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide
Odeur Aromatique
Couleur Bleu
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	pH	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible		Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	194 °C / 382 °F

Point d'éclair	81 °C / 178 °F	Méthode Cleveland en vase ouvert	Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible		Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	0.8		Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	273 °C / 523 °F		Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible		Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives		Aucun renseignement disponible		
Propriétés comburantes		Aucun renseignement disponible		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Non applicable

Stabilité chimique**Stabilité** Stable dans des conditions normales**Possibilité de réactions dangereuses****Possibilité de réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.**Conditions à éviter****Conditions à éviter** Chaleur, flammes et étincelles**Produits de décomposition dangereux****Produits de décomposition dangereux** Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants**Matières incompatibles****Matières incompatibles** des oxydants

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Peut être nocif par ingestion. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Inhalation	L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Composants	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Octanol - 111-87-5	> 3200 mg/kg (Rat) = 4590 mg/kg (Rat) > 5000 mg/kg (Rat) > 8300 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit) = 2530 mg/kg (Rabbit) > 1600 mg/kg (Rat)	= 0.237 mg/L (Rat) 4 h
Methanol - 67-56-1	= 5628 mg/kg (Rat)	-	= 83.2 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée.
Effets mutagènes:	Les expérimentations animales n'ont pas montré des effets mutagènes ou tératogènes.
Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction.
STOT - exposition unique	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
STOT - exposition répétée	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Danger par aspiration	Non applicable.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	3204 mg/kg
ETAmél (cutané)	2531 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques

0.00016 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Octanol - 111-87-5	
Algues/plantes aquatiques	2.7: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50
Poissons	11.4 - 12.9: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 3.6 - 5.1: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4.78 - 8.85: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 17.68: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static
Crustacés	4.78 - 8.87: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 3: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 320: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 8.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Methanol - 67-56-1	
Algues/plantes aquatiques	-

Poissons	13500 - 17600: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 18 - 20: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 19500 - 20700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 28200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static
Crustacés	-

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Material does not bioaccumulate.

Mobilité

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Composants	Coefficient de partage
Octanol - 111-87-5	3.15
Methanol - 67-56-1	-0.77

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

Composants	Methanol - 67-56-1
RCRA - Critère d'inscription	-
RCRA U List of Hazardous Wastes - Reference:	U154

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note : Selon l'article 49 CFR §173.150(f)(1), cette matière doit être reclassée comme NA1993, Liquide combustible, n.s.a., si elle est expédiée en vrac

DOT Not Regulated in nonbulk quantities

TMD Non réglementé

IATA-DGR Non réglementé

IMO / IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA: Listed in TSCA
DSL: Inscrit dans DSL
EINECS/ELINCS This product complies with EINECS/ELINCS
Chine: This product complies with China IECSC.

KECL: This product complies with Korea KECL.
PICCS: This product complies with Philippines PICCS.
AICS : All the constituents of this material are listed on the Australian AICS

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Canada Déclaration HPR

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

US Règlements fédéraux**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

State Regulations (RTK)**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient des produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer des anomalies congénitales ou autres troubles liés à la reproduction

Composants	California Proposition 65 CRT List - Hazard Designation:
Methanol	Listed: March 16, 2012 Developmental Toxicity

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Composants	NJRTK:	MARTK:	PARTK:
Octanol - 111-87-5	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Listed.
Methanol - 67-56-1	Substance no. 1222 Listed	Listed	Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA:**

Health: 2

Inflammabilité : 2

Instabilité 0

NFPA/HMIS * for Carc, Muta, Tera, Specific Organ *

HMIS health rating:

Health: 2

Inflammabilité : 2

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Date d'émission 06-19-2018

Date de révision 06-19-2018

Note de révision

Non applicable

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique